LA PREMIÈRE DES MARCHES

#7

LE PARCOURS DES CINÉASTES DE DEMAIN

APPEL À CANDIDATURES

CLÔTURE > 3 OCT. 2021

Concrétisez votre projet de **court métrage**.
Peu importe votre expérience,
on vous accompagne.
www.acap-cinema.com

DISPOSITIF LABELLISÉ TALENTS EN COURT PAR LE CNC

acap pôle régional image

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Région Hauts-de-France

oise LE DÉPARTEMENT

CNC

L'Acap - pôle régional image reçoit le soutien du Ministère de la Culture - DRAC Hauts-de-France, de la Région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Oise et du Centre national du cinéma et de l'image animée.

LA PREMIÈRE DES MARCHES #7

APPEL À CANDIDATURES
COURT MÉTRAGE

LE PARCOURS DES CINÉASTES DE DEMAIN

L'Acap - pôle régional image lance, avec le soutien de la Région Hauts-de-France et du CNC, la 7ème édition de son dispositif d'accompagnement de projets de court métrage. Sous la forme d'un incubateur, les participants sont accompagnés dans l'écriture de leur scénario par des professionnels de l'image.

QU'EST CE QUE C'EST ?

La première des marches est un parcours de 11 rendez-vous de novembre 2021 à novembre 2022 :

- pour 6 participants ;
- un suivi repensé et adapté chaque année avec un professionnel du cinéma référent ;
- des rencontres avec des scénaristes, producteurs, réalisateurs, techniciens ;
- en groupe ou individuellement.

OBJECTIFS

- Accompagner les participants dans la phase d'écriture de leur projet de court métrage avec comme finalités la rédaction du dossier et la conception d'un pitch selon des modalités professionnelles.
- Accroître la compréhension des enjeux de la réalisation de court métrage par la rencontre avec des professionnels de l'image et de la production.
- Proposer aux participants un environnement stimulant et exigeant avec des retours constructifs sur leur projet et la mise à disposition de ressources.

POUR QUI ?

Les personnes qui ont un désir de cinéma, porteuses d'un projet de court métrage (animation, fiction,...), mais pour qui l'accès au milieu professionnel est difficile, faute de formation et d'expériences significatives ou pour des raisons sociales et géographiques.

Les candidats doivent répondre aux obligations suivantes :

- être âgé de 18 à 40 ans au moment de l'inscription ;
- porter un projet de court métrage d'animation ou de fiction (hors projets étudiants) ;
- être résident de la région Hauts-de-France ;
- ne pas être engagé auprès d'une société de production pour le projet soumis à l'appel à candidatures ;
- ne pas avoir réalisé plus d'un film produit avec un financement public.

Les candidats s'engagent à être présents à chaque rencontre du dispositif (cf calendrier) et s'investir dans les travaux demandés.

COMMENT CANDIDATER ?

Le dossier est constitué obligatoirement de :

1. une page de garde (titre, nom, date…)
2. une lettre de motivation qui exprime, entre autres, les attentes du candidat sur le dispositif
3. un synopsis (environ 10 lignes)
4. une ébauche de scénario (entre 5 et 10 pages)
5. une note d'intention au stade d'écriture actuel (1 page)
6. un CV avec les coordonnées mail, adresse postale, téléphone et date de naissance et des éléments qui peuvent mettre en valeur la candidature (des liens des films précédents…).

Dossier à adresser à :

appelaprojets@acap-cinema.com en un SEUL fichier pdf de moins de 8 Mo

Merci de nommer le fichier comme indiqué => PRENOM_NOM_TITREDUPROJET_PDM#7.pdf

L'inscription sera effective qu'après la réception d'un mail de confirmation.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

- **Clôture des inscriptions le 3 octobre 2021**

- Présélection de 10 projets (+ 2 sur liste d'attente) - retour au plus tard aux candidats le 25 octobre 2021 par mail

- Sélection de 6 participants après entretien le 4 novembre lors des Rencontres Cinématographiques de L'ARP au Touquet-Paris-Plage

- Les 6 projets présélectionnés non retenus, seront invités à participer à un atelier d'écriture incluant un retour sur leur projet les 2 et 3 décembre 2021.

La participation à **La première des marches** est gratuite - sauf les déplacements sur les lieux des rendez-vous qui restent à la charge des participants.

CALENDRIER

Jeudi 4 novembre 2021 : sélection après entretien lors des Rencontres Cinématographiques de L'ARP au Touquet-Paris-Plage
1 journée entre 6/12/21 - 10/12/21 à Amiens
1 journée entre 10/01/22 - 14/01/22 à Amiens
1 journée entre 14/02/22 - 18/02/22 à Amiens
1 journée entre 4/04/22 - 8/04/22 à Amiens
1 journée entre 9/05/22 - 13/05/22 à Amiens
1 journée entre 20/06/22 - 24/06/22 à Amiens
1 journée entre 5/09/22 - 9/09/22 à Amiens
1 journée entre 19/09/22 - 23/09/22 au Festival International du Court Métrage de Lille
2 dates complémentaires à déterminer en cours d'année

CONTACT ET INFORMATIONS

LA PREMIÈRE DES MARCHES #7

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'éligibilité de votre projet, n'hésitez pas à contacter :

Dorien Heyn Papousek
Acap - pôle régional image
03 22 72 68 30
appelaprojets@acap-cinema.com